



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Dossier de presse

PAC : POLITIQUE DE L'EMPLOI OU CHÔMAGE DE MASSE

La Politique Agricole Commune a été une politique de destruction massive d'emplois. En 30 ans, le nombre de paysannes et paysans en France a été divisé par trois. Et cette tendance est observable partout en Europe.

La PAC a tout axé sur l'augmentation de la productivité physique du travail, c'est-à-dire l'augmentation du niveau de production par actif. Produire plus à moins cher, voilà le paradigme qui était poursuivi.

À la sortie de la Seconde Guerre mondiale, cet objectif pouvait être légitime pour nos campagnes, d'autant plus que la population rurale se voyait proposer des emplois dans les autres secteurs de l'économie.

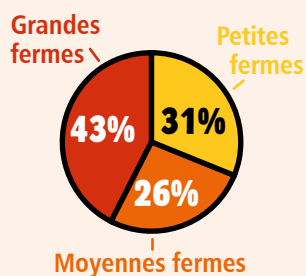
Cependant, très vite, dans les années 70, le plein-emploi a cessé, la surproduction et l'exportation à vil prix a été encouragée par les outils de la PAC, les dégâts environnementaux et sociaux se sont amplifiés, laissant des campagnes désertifiées et des ressources naturelles déséquilibrées voire épuisées.

Dans l'agroalimentaire, l'emploi est loin de compenser la perte d'emplois paysans et repart d'ailleurs à la baisse depuis quelques années.

Concernant la distribution alimentaire, la fragilisation des commerces de proximité et le développement de la grande distribution et maintenant du e-commerce participent aussi à une diminution globale d'emplois du fait du modèle agricole et alimentaire actuel.

L'agrandissement et l'industrialisation des structures agricoles, la logique de la maximisation des profits des acteurs économiques des filières alimentaires, la standardisation et la massification des processus de production sont autant de facteurs de destruction massive d'emplois tout au long de la filière alimentaire.

CHIFFRES CLÉS



31%

des exploitations en France sont des petites fermes.

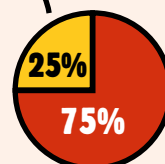
2%

25%

des agriculteurs (80 000 agriculteurs), qui font la demande PAC, touchent moins de 5000 euros d'aide, ce qui correspond au total à

2%

des aides PAC.



98%



Source : Memento Agreste 2020, février 2021
<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/MemSta2020/detail/>

LA PAC UNE SOLUTION POUR L'EMPLOI, PAS UNE USINE À PROBLÈMES

La PAC, et son budget de 9 milliards d'euros par an pour la France, peut être un formidable levier de création d'emplois paysans, mais aussi d'emplois indirects.

Pour assurer la transition agroécologique, il faut du savoir-faire paysan et donc des hommes et des femmes. La seule issue technologique ne fera qu'aggraver les problèmes sociaux et environnementaux qui se posent à nous.

Prenons l'exemple de l'agriculture biologique, elle nécessite environ 30% de main d'œuvre supplémentaire sur une même surface par rapport à l'agriculture conventionnelle. Une ferme en agriculture paysanne crée trois fois plus d'emplois qu'une ferme-usine. Relier urgence sociale et urgence écologique peut en réalité apporter des solutions systémiques et complètes.

Il en va de même en aval de la production agricole. Les produits issus d'un savoir-faire traditionnel comme les AOC sont pourvoyeurs de plus d'emplois que les produits industrialisés et standardisés.

À chiffre d'affaires égal, les boucheries traditionnelles créent bien plus d'emplois que les rayons boucherie de la grande distribution.

La PAC doit donc être réorientée pour améliorer la productivité économique des fermes, c'est-à-dire contribuer à créer de la valeur ajoutée, faire faire du revenu aux producteurs et productrices agricoles. Ce cercle vertueux de création de richesses, permettra l'amélioration du revenu paysan, l'installation supplémentaire de paysannes et paysans et l'embauche de salarié-es et l'acquisition de droits sociaux supplémentaires. En effet, en générant davantage de revenus, il sera possible de cotiser pour de meilleures retraites, une meilleure couverture sociale en cas de maladie, accident, maternité et pour l'obtention de congés (droit au repos).

Pour cela, il faut redistribuer de manière plus équitable les aides de la PAC afin qu'elle soutienne davantage les actifs que les surfaces, l'emploi que l'agrandissement.

4 LEVIERS MAJEURS EXISTENT POUR UNE ARCHITECTURE SOCIALE DE LA PAC :

LA REVALORISATION DU PAIEMENT REDISTRIBUTIF SUR LES 52 PREMIERS HECTARES

Cette mesure est une mesure de justice sociale. Elle soutient les fermes les plus créatrices d'emplois. Mieux payer les premiers hectares aura un effet évident et incitatif pour orienter le modèle agricole vers des fermes à taille humaine. Ce sont ces fermes qui sont les plus efficaces en termes de création de valeur, d'emplois et donc de dynamiques territoriales. C'est pourquoi nous souhaitons que le budget de cette mesure soit doublé.

L'ACTIVATION DE L'AIDE FORFAITAIRE « PETIT AGRICULTEUR »

La France refuse toujours d'activer cette aide pour la prochaine PAC. Les petites fermes sont donc aujourd'hui oubliées de la PAC. On pense notamment aux producteurs et productrices de fruits et légumes, aux apiculteurs-trices, aux petites fermes d'élevage diversifié, etc. Or, ces petites fermes sont davantage créatrices d'emplois et plus vertueuses sur le plan environnemental. Leur contribution à la vie et l'économie des territoires est aussi majeure. Cette injustice majeure de la PAC est incompréhensible et scandaleuse. À l'instar des TPE, ces petites fermes devraient être soutenues au regard de leur impact positif pour la société.

LE PLAFONNEMENT ET LA DÉGRESSIVITÉ DES AIDES

Plafonner les aides PAC permettrait de dégager du budget pour redistribuer plus équitablement par ailleurs. En outre, les aides à la surface encouragent la course à l'agrandissement et favorisent l'industrialisation des structures de production au détriment de l'emploi, de la qualité et de l'environnement. La dégressivité des aides permet de cibler les premiers animaux et premiers hectares, pour également enrayer la course au produire plus à moins cher.

LA RÉGULATION DES MARCHÉS ET LA MAÎTRISE DES VOLUMES DE PRODUCTION

La PAC comporte des outils de gestion des marchés. Cependant, les dernières PAC sont allées dans le sens de la dérégulation et du démantèlement de ces outils. Or, une régulation efficace des marchés sécurise le revenu des paysannes et paysans, limite le gaspillage et les effets néfastes de nos exportations sur les agricultures locales des pays en développement. Associés à une répartition des outils de production (foncier, volumes...), ces outils de régulation permettent de conserver et créer de l'emploi dans nos campagnes. C'est ainsi qu'on garantit une véritable souveraineté alimentaire.

Forts de solutions pour un plan massif de création d'emplois, nous nous rendons à la Direction générale de Pôle Emploi pour le leur présenter.

Nous demandons un RDV avec le Président de la République Emmanuel Macron afin d'échanger sur cet enjeu de l'emploi paysan et rural. Nous souhaitons que le débat de la réforme de la PAC sorte de la sphère agricole et que des discussions aient lieu au plus haut sommet de l'État pour que cette PAC ne serve pas les lobbys, mais bien l'intérêt général.

Dans un contexte de chômage massif, nous ne pouvons pas être privés du levier économique crucial que constituent les 9 milliards d'euros par an de la PAC.

Pour le collectif *Plus Jamais Ça*, dont nous faisons partie, relier urgence sociale et urgence climatique est une évidence. Notre dernier rapport en date « *Pas d'emplois sur une planète morte : sauver le climat, gagner des droits, créer des emplois* » s'applique pleinement en agriculture et appelle à des actes concrets pour que climat rime avec emploi. **La réforme de la PAC est l'opportunité à saisir pour le monde agricole.**

Le développement de l'emploi paysan est en soi une manne de dynamisme économique et de lien social. En repeuplant les campagnes, cela contribue au maintien et au retour des services publics en zones rurales (écoles, postes...). Cela améliore l'attractivité des territoires ruraux et engendre de nombreux emplois indirects : santé, jeunesse & sport, culture ...

Des filières reterritorisées et équitables seront aussi davantage pourvoyeuses d'emplois. On pense notamment à l'abattage de proximité permettant de diminuer la souffrance animale liée au transport et d'améliorer les conditions de travail des salarié·es des abattoirs.

Dans le secteur des fruits et légumes, plus de 50% des produits consommés en France sont déjà importés. Donner les moyens à la relocalisation de cette production grâce à la multiplication de petites fermes maraîchères et à des outils de protection économique, comme des prix minimums d'entrée sur les importations, est une évidence pour l'emploi dans nos territoires.

La thématique de l'emploi est au cœur du projet de société qu'est l'agriculture paysanne. La FADEAR et son réseau d'associations de développement portant le projet de l'agriculture paysanne, est d'ailleurs nommée avec cet objectif de « *développement de l'emploi agricole et rural* ».

La qualité des emplois proposés devra être au rendez-vous grâce à la reconnaissance du rôle majeur du travail paysan face aux enjeux majeurs du XXI^e siècle par le reste de la société : dérèglement climatique, effondrement de la biodiversité, préservation des ressources naturelles, accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous...

C'est pourquoi nous sommes favorables à une conditionnalité sociale des aides PAC, contrairement au COPA-COGECA, à la FNSEA et leur présidente Christiane Lambert. L'agro-industrie a besoin de travailleurs détachés, de migrants saisonniers dont les droits sociaux sont tirés vers le bas, quand ils ne sont pas tout simplement bafoués. **Elle tire ses profits du moins-disant social et du moins-disant environnemental.**

Redonner de la légitimité à la PAC, c'est aussi redonner de la fierté aux paysannes et paysans dans leur travail.

« Le Ministre a annoncé une aide "maraichage" de 10 millions.

Des miettes, au regard de l'état de la filière fruits et légumes en France. Son faible montant la rendra très restrictive. Elle ne concernera pas l'arboriculture et serait limitée à des fermes de 1 à 3 ou 4 ha en surface totale.

Les très petites fermes et les fermes diversifiées, celles qui créent de l'emploi, de la valeur ajoutée et œuvrent à la relocalisation en seraient alors exclues. »

E. Aze, arboriculteur

CHIFFRES CLÉS

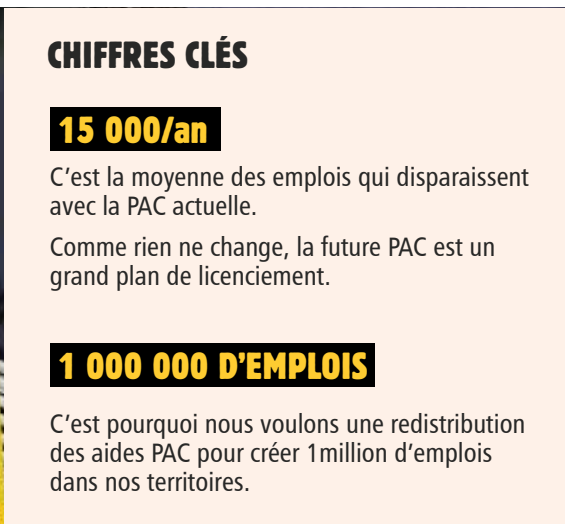
15 000/an

C'est la moyenne des emplois qui disparaissent avec la PAC actuelle.

Comme rien ne change, la future PAC est un grand plan de licenciement.

1 000 000 D'EMPLOIS

C'est pourquoi nous voulons une redistribution des aides PAC pour créer 1 million d'emplois dans nos territoires.



NOS PROPOSITIONS EN BREF :

■ La revalorisation à 20% du paiement redistributif sur les 52 premiers hectares

Pour qu'il bénéficie aux fermes ayant un revenu par actif moindre et ayant un montant d'aide par actif moindre. Cette mesure rééquilibre donc les revenus et soutient les fermes plus denses en emplois.

■ L'activation de l'aide forfaitaire « petit agriculteur »

Pour favoriser les petites fermes qui sont aujourd'hui oubliées de la PAC et qui sont pourtant davantage créatrices d'emplois et plus vertueuses sur le plan environnemental.

■ Le plafonnement et la dégressivité des aides en ciblant les premiers animaux et premiers hectares,

Pour dégager du budget pour redistribuer plus équitablement et ainsi favoriser l'emploi, la qualité des produits agricoles en préservant l'environnement.

Pour enrayer la course à l'agrandissement et l'industrialisation des structures de production.

■ La régulation des marchés et la maîtrise des volumes de production

Une régulation efficace des marchés qui sécurise le revenu des paysannes et paysans, limite le gaspillage et les effets néfastes de nos exportations sur les agricultures locales des pays en développement. Associés à une répartition des outils de production, en particulier le foncier, ces outils de régulation peuvent permettre de conserver et créer de l'emploi dans nos campagnes.

Autant d'outils indispensables pour assurer une vraie souveraineté alimentaire !

Nous ne partons pas sans avoir eu un entretien avec le Président de la République pour que la PAC devienne enfin une politique publique au service de l'intérêt général qui oriente vers la transition agroécologique et soit réellement en faveur de l'emploi.

**Tous en actions pour une PAC pour des territoires vivants !
Pour une PAC de l'emploi !**

CONTACT PRESSE

- Nicolas Girod, porte-parole de la Confédération paysanne : 06 07 55 29 09
- Denis Perreau, secrétaire national en charge du dossier PAC : 06 88 80 75 48
- Laurence Marandola, membre du comité national : 06 31 66 10 83
- Caroline Nugues, chargée de communication : 06 95 29 80 78



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs



*Confédération paysanne
Auvergne-Rhône-Alpes*



*Confédération paysanne
Bourgogne-Franche-Comté*



*Confédération paysanne
Bretagne*



*Confédération paysanne
Centre-Val de Loire*



*Confédération paysanne
Grand-Est*



*Confédération paysanne
Hauts-de-France*



*Confédération paysanne
Île-de-France*



*Confédération paysanne
Normandie*



*Confédération paysanne
Nouvelle-Aquitaine*



*Confédération paysanne
Occitanie*



*Confédération paysanne
Pays de la Loire*



*Confédération paysanne
Provence-Alpes-Côte d'Azur*



Via Campagnola